

Commencer ici

Tros étapes simples Cliquez sur "Commencer ici" Activez votre compte Accédez à votre contenu

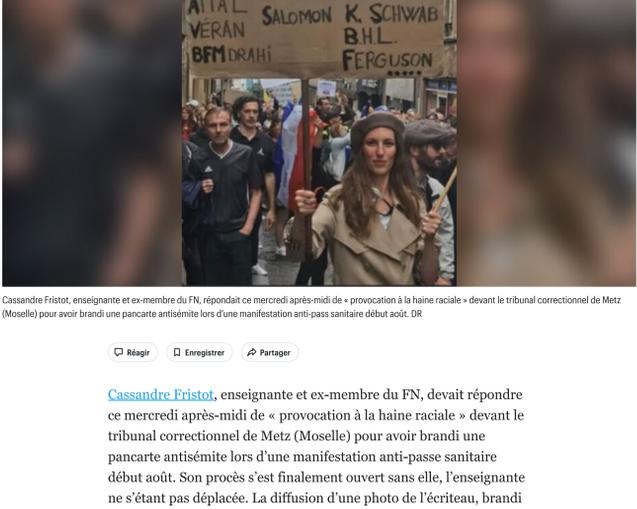
UNLIMITED CONTENT DIGITAL

Faits divers

Pancarte antisémite : l'enseignante Cassandra Fristot absente à son procès, le jugement mis en délibéré

Le 7 août à Metz, lors d'une manifestation anti-passe sanitaire, cette jeune femme de 33 ans avait brandi une pancarte avec la question « Mais qui ? » (sous-entendu : qui contrôle les médias ?). Jugée ce mercredi pour « provocation à la haine raciale », elle n'était pas présente à son procès. Le jugement a été mis en délibéré au 20 octobre.

Par Le Parisien avec AFP Le 8 septembre 2021 à 16h37, modifié le 8 septembre 2021 à 19h52



Cassandra Fristot, enseignante et ex-membre du FN, répondait ce mercredi après-midi de « provocation à la haine raciale » devant le tribunal correctionnel de Metz (Moselle) pour avoir brandi une pancarte antisémite lors d'une manifestation anti-pass sanitaire début août. DR

Réagir Enregistrer Partager

Cassandra Fristot, enseignante et ex-membre du FN, devait répondre ce mercredi après-midi de « provocation à la haine raciale » devant le tribunal correctionnel de Metz (Moselle) pour avoir brandi une pancarte antisémite lors d'une manifestation anti-passe sanitaire début août.

Son procès s'est finalement ouvert sans elle, l'enseignante ne s'étant pas déplacée. La diffusion d'une photo de l'écriteau, brandi fièrement par son autrice coiffée d'un béret, avait suscité un tollé dans la classe politique et les organisations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Un de ses avocats, Me François Wagner, a expliqué à l'ouverture du procès, ce mercredi, que la jeune femme n'est pas venue car « elle est victime de menaces : elle n'allait pas venir s'exposer ».

« Elle a reçu 50 appels de journalistes ». Devant le tribunal, une trentaine de supporters de la jeune femme de 33 ans ont scandé « Cassandra à raison » lorsqu'ils ont appris qu'il n'y avait plus de place dans la salle d'audience.

Ils ont aussi demandé à faire sortir les nombreux journalistes présents pour leur laisser des sièges, a constaté un photographe l'AFP.

À lire aussi « Elle reste cachée » : que devient la prof qui a brandi une pancarte antisémite lors d'une manifestation ?

« C'est dommage qu'elle ne soit pas là, j'aurais aimé lui poser quelques questions », a regretté la présidente du tribunal, Marie-José Miceli. Celle-ci a dû se contenter de lire les déclarations de Cassandra Fristot faites aux enquêteurs durant sa garde à vue.

« Je voulais dénoncer les puissants, je leur reproche leurs décisions et non leur confession religieuse », avait-elle affirmé.

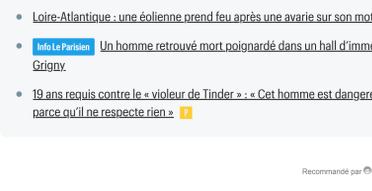
Le parquet a requis trois mois de prison avec sursis et trois ans d'inéligibilité. La défense de Cassandra Fristot a demandé sa relaxe. Le jugement a été mis en délibéré au 20 octobre.

«Connue pour son appartenance à la mouvance d'extrême droite» Cassandra Fristot est assistée par Me Paul Yon, qui a notamment défendu dans le passé Marine Le Pen, la ville d'Hayange dirigée par le RN, et le négationniste Robert Faurisson.

Au total, 13 organisations se sont constituées parties civiles, dont le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), la Licra et SOS Racisme. « Le Crif constate qu'avant la haine était tue, et que maintenant elle est dévoilée. Dès lors, elle entre sous le coup de la loi et doit être punie », avait déclaré à l'AFP David-Olivier Kaminski, avocat de l'organisation.

Cassandra Fristot, ancienne élue locale et ex-candidate FN aux législatives de 2012, avait été interpellée après l'ouverture d'une enquête de flagrance par le parquet de Metz au lendemain de la manifestation. Les noms de plusieurs responsables politiques, hommes d'affaires et intellectuels, dont la plupart sont juifs, étaient ciblés sur cette pancarte.

Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin avait dénoncé une pancarte « abjecte » et promis que ce geste ne resterait pas « impuni ». Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer avait lui annoncé que Cassandra Fristot serait « suspendue en attendant les suites disciplinaires ».



Professeure d'allemand, elle enseignait comme remplaçante dans plusieurs établissements de Moselle avant sa suspension. Selon le procureur de la République de Metz, Christian Mercuri, elle est « connue pour son appartenance à la mouvance d'extrême droite ».

Sur la pancarte brandie à la manifestation messine, les noms inscrits encadraient le slogan « Mais qui ? » et l'exclamation « Traîtres !!! ». Ce slogan est apparu à la suite d'un entretien accordé en juin sur la chaîne CNews d'un général à la retraite, Daniel Delawarde, signataire d'une tribune évoquant « le délitement » de la France, publiée par l'hebdomadaire Valeurs actuelles.

A la question « qui contrôle la meute médiatique ? » et après plusieurs relances, il avait répondu « la communauté que vous connaissez bien », avant d'être coupé par le présentateur, Jean-Marc Morandini.

Dans la rubrique Faits divers

- Loire-Atlantique : une éolienne prend feu après une avarie sur son moteur
Info Le Parisien Un homme retrouvé mort poignardé dans un hall d'immeuble à Grigny
19 ans requis contre le « violeur de Tinder » : « Cet homme est dangereux parce qu'il ne respecte rien »



Doublez vos Miles Flying Blue : 10 000 Miles offerts + 10 000 Miles supplémentaires



Découvrez la technologie hybride du Lexus UX Hybride Auto-rechargeable

- « Ils m'ont tout pris » : l'influenceuse Capucine Anav raconte avoir été...
« Koh-Lanta » : Eddy Guyot mis en examen pour agression sexuelle sur...
Mort d'Anais Robin : un homme à la jeune chanteuse prévu ce vendredi

Voir tous les commentaires

Faits divers

- Loire-Atlantique : une éolienne prend feu après une avarie sur son moteur
Info Le Parisien Un homme retrouvé mort poignardé dans un hall d'immeuble à Grigny
19 ans requis contre le « violeur de Tinder » : « Cet homme est dangereux parce qu'il ne respecte rien »
Chartres : deux mineurs mis en examen pour tentative d'homicide sur un lycéen

- Meurtre entre handicapés : « Il s'est moqué de ma maladie et j'ai pété les plombs »
La greffière avait renseigné la compagne d'un dealer présumé d'Évy : 18 mois d'interdiction d'exercer
Afrique du Sud : un bus chute d'un pont, blessant au moins 45 morts
Doubs : un homme reconnu avoir égorgé son voisin après un différend pour des nuisances sonores

Guide Shopping Le Parisien Annonces immobilières Codes promo Services

Grid of shopping and real estate offers, including Cdiscount, real estate listings, and various services.

Profitez des avantages de l'offre numérique

- L'intégralité des articles et vidéos
L'info locale qui vous concerne
Le journal numérique dès 22h30 la veille de sa parution
Une navigation sans publicité
Des offres privilégiées avec le Club Le Parisien

JE M'ABONNE